



# FACE À LA SURDITÉ DE LA MINISTRE, FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX. ABROGATION DE LA RÉFORME DU COLLÈGE !

Malgré les fortes mobilisations de l'année 2015, malgré l'opposition des syndicats et malgré un refus presque unanime du monde enseignant, le gouvernement s'entête à vouloir appliquer sa « réforme » du collège. Cette réforme s'insère dans le processus de casse du service public d'éducation débuté par la droite et prolongé aujourd'hui par la « gauche ». Elle est l'équivalent au collège de la réforme des lycées de Luc Châtel dont les effets sont aujourd'hui décriés par le monde enseignant. Elle s'insère également dans un ensemble de mauvais coups portés par le gouvernement à l'éducation (qui était pourtant censée être une priorité du quinquennat) : aucuns nouveaux moyens alloués, embauches qui se font attendre, casse de l'éducation prioritaire, formation des nouveaux enseignants au rabais...

Depuis plusieurs mois, la ministre Najat Vallaud-Belkacem semble ne pas vouloir entendre le refus de sa réforme. **Faisons du 26 janvier le début de la riposte à la politique du gouvernement ! Retrait immédiat de la réforme du collège !**

**Les forces existent pour faire reculer le gouvernement et gagner le retrait de la réforme !**

## Une marche inacceptable vers « l'autonomie » des établissements !

Ne laissons pas d'ambiguïté sur la conception gouvernementale de « l'autonomie » des établissements (de la maternelle à l'université en passant par le collège)! Il ne s'agit en rien de stimuler l'initiative des équipes pédagogiques locales – de plus en plus limitées au fil des réformes – mais, au contraire, de briser la cohésion nationale sur laquelle elles s'appuient et se défendent contre la remise en cause de leurs conditions d'enseignement. Il s'agit de soumettre notamment les collèges à l'arbitraire de chefs d'établissement transformés en « managers », à l'austérité transférée au niveau des départements (en charge techniquement déjà des collèges), aux pressions du monde patronal.

La réforme prévoit d'abord d'éclater le cadre national des horaires en donnant aux établissements le pouvoir de moduler la répartition des heures par discipline et par année. Très concrètement, tout en conservant le volume global d'heures, l'établissement pourra décider de mettre davantage d'heures de maths en 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> et peu en 3<sup>e</sup>. La répartition des heures sera votée par le Conseil d'Administration dans lequel le chef d'établissement a une voix de plus en plus prépondérante.

Le chef d'établissement disposera ainsi d'un nouvel outil de « management ». Il pourra, çà et là, ajouter ou retirer des heures selon sa volonté et la plus ou moins bonne « disposition » des enseignants. Les fluctuations annuelles des horaires sont également de nature à généraliser le recrutement de contractuels précarisés. **La soi-disant « autonomie » se confirme être un moyen de remettre en cause le statut d'enseignant, ses garanties en matière sociale mais aussi en termes de liberté pédagogique dans le cadre national.**

Avec la modulation des horaires suivant les classes, il sera désormais encore plus simple de faire un collège à plusieurs vitesses ; 4000 collèges en France, ce sera 4000 organisations horaires différentes. De quoi

aggraver encore son rôle de « gare de triage » dans l'orientation. La « réforme » de Vallaud-Belkacem va en sens contraire de la réforme nécessaire du collège.



## Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) : appauvrissement et réorientation idéologique des enseignements

La « réforme » prévoit d'instaurer des « Enseignements Pratiques Interdisciplinaires ». Cette innovation se fait au détriment des heures d'enseignement des disciplines, jugées par la ministre et ses idéologues « contre-productives » et « ennuyeuses ». Derrière ce discours se cache une volonté de réorienter les programmes enseignés, comme cela a déjà été fait au lycée à la suite de la « réforme » Châtel. **Adieu aux savoirs rigoureux permettant la construction intellectuelle des élèves ! Bonjour aux thématiques fumeuses dans l'air du temps !**

Parmi les huit thèmes définis par le ministère, nous trouvons « Développement durable », « Corps, santé et sécurité », « Information, communication, citoyenneté » ou encore « Monde économique et professionnel ».

Selon les cas, la porte est ouverte au n'importe-quoi ou à la propagande patronale ! Pour nous, l'objectif de l'école doit rester la construction intellectuelle et critique de la jeunesse.

**Vos luttes ont besoin du Parti communiste français ! Pour en savoir plus : [vivelepcf.fr](http://vivelepcf.fr)**

## Dans le contexte général de la baisse des moyens, les langues sont les premières sacrifiées

Réduire les enseignements fondamentaux comme le français, les mathématiques ou la géographie est socialement irresponsable. Les enseignements des langues sont quant à eux les premiers sacrifiés.

Par exemple, l'enseignement des langues anciennes sera désormais circonscrit aux EPI, si encore des heures y sont allouées par le collège, ce qui sera l'exception, vu l'insuffisance générale de la dotation horaire. La restriction de l'enseignement du latin menace la maîtrise et le rayonnement du français : nous partageons cette grave inquiétude largement exprimée. C'est aussi les classes bilingues ou euro qui sont menacées d'être supprimées.

En raison des nouvelles modalités de gestion des heures (au niveau de l'établissement), la réforme porte en elle une restriction de la diversité des langues vivantes enseignées, sans que l'apprentissage de l'anglais et de l'espagnol n'en soit amélioré.

## La réforme du collège ; ou comment faire le jeu de l'enseignement privé !

Le collège public a aujourd'hui plus que jamais besoin d'une réforme. Mais cette réforme doit aller dans le sens d'une augmentation des moyens alloués, d'une réduction du nombre d'élèves par classe et d'un recrutement massif d'enseignants. Il faut également remettre en place une réelle carte scolaire afin de favoriser la mixité sociale dans les établissements. Ce n'est que par de telles mesures que les problèmes actuels du collège pourront se régler.

Les propositions du gouvernement vont complètement à l'opposé de tout cela ! En réduisant de nouveau les

moyens de l'éducation publique le gouvernement favorise directement le privé. La suppression des langues anciennes, des sections euros ainsi que des dotations horaires permettant de mettre en place par exemple des clubs ou des ateliers va encore davantage pousser les familles qui en ont les moyens à mettre leurs enfants dans le privé. Car le privé continuera de proposer tout cela, mais cette fois ce sera aux familles de payer si elles souhaitent que leurs enfants apprennent le latin ou participent à un club de théâtre.

La réforme du collège c'est donc détruire l'enseignement public, faire le jeu du privé et réduire encore un peu plus la mixité sociale dans nos établissements !



## Gagner le retrait des décrets : le rapport de force existe !

Après les fortes mobilisations de l'année 2015, la très grande majorité des travailleurs de l'éducation nationale, ainsi qu'un large front syndical (représentant 80% du personnel), s'opposent à cette réforme. Les conditions sont donc réunies pour lancer un large mouvement de lutte permettant de mettre en échec le gouvernement.

## **Communistes, enseignants, parents d'élève ou simples citoyens, nous portons cette lutte et demandons notamment:**

- L'abrogation immédiate de la « réforme » des collèges et l'ouverture d'un large débat public sur l'avenir des collèges.
- L'augmentation des moyens alloués à l'éducation nationale : « L'argent pour l'école, pas pour la guerre » !
- Le recrutement, sur concours, de nouveaux enseignants et personnels fonctionnaires, au minimum des 60.000 postes promis par Hollande en 2012 d'ici 2017.
- Le maintien et le renforcement du cadrage national de l'enseignement secondaire.
- Le maintien des moyens consacrés aux enseignements disciplinaires fondamentaux.
- La sauvegarde d'une offre diversifiée d'enseignement des langues vivantes et anciennes dans tous les collèges.
- L'établissement d'une carte scolaire contraignante permettant la mixité et la cohésion sociales.
- L'intégration de l'enseignement privé à cette sectorisation et l'interdiction de toute subvention publique extra-conventionnelle à leur profit.

**Faisons du 26 janvier le point de départ de la riposte pour mettre en échec le gouvernement ! Exigeons l'abrogation de la réforme ! Exigeons des moyens pour enseigner !**

## **Organisez votre colère, faites le choix de la lutte : adhérez !**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

